

COMPTE RENDU CDAS DU 16/03/2021

Le Cdas s'est ouvert sur les orientations ministérielles 2021 concernant la restauration, les vacances et loisirs, le logement, l'aide à la parentalité, le soutien aux activités socio-culturelles, protection/prévoyance mutuelle et l'aide aux personnes en difficulté avec le budget de subventions allouées pour chacun de ces postes.

Une rénovation de l'action sociale est en cours avec différents grands chantiers :

- Amélioration des prestations (restauration, aide au logement , parentalité)
- Adaptation des offres de l'EPAF aux nouveaux besoins des agents.
- Réforme de l'action sociale avec l'idée d'une régionalisation.

Un groupe de travail est en cours pour mener à bien cette réflexion.

Cette idée de régionaliser n'est pas sans susciter de nombreuses inquiétudes au plan local , notamment sur le fait que l'action sociale ne s'adapterait plus aux spécificités de notre petit département.

Répartition du budget 2021 .

Le budget du département au titre de l'année 2021 est de 15 040 € (avec une réserve de 960 €) .

Au vu de la conjoncture actuelle, il est difficile de prévoir les actions qui pourront réellement être menées.

Pour l'arbre de Noël, si la situation sanitaire le permet, il est prévu de se rapprocher comme en 2019 de la mairie de GAP et d'avoir un spectacle commun.

Le montant des chèques cadeaux pour les enfants de 0 à 15 ans inclus repasseraient à 35 €.

Des actions sont vouées à perdurer : l'aide au permis de conduire (participation 100 €), l'action rentrée scolaire (abonnement presse/ coupon sport : participation 30 €), les consultations (psy, juridiques, diététiques).

Il n'est prévu aucune sortie au premier semestre, toutefois si la situation venait à s'améliorer, il est envisagé une sortie familiale à l'automne telle que les Grands Bains à Monétier ou O'dycéa dans le Devoluy.

Un partenariat avec passtime 05 est à l'étude.

Actuellement, la délégation a une convention avec la psychologue, Mme SARLIN . Cette convention arrive à son terme le 31/07/2021 . Une autre convention vient d'être signée avec Mme ABRASSART située boulevard Pompidou à GAP.

Pour rappel, les dépenses d'équipements de cuisine (vaisselle, micro-onde, réfrigérateur) sont pris en charge par la délégation d'action sociale mais ce budget ne rentre plus dans celui des actions locales (celui-ci est d'un montant de 855 € pour 2021).